

PROJET DE PARC ÉOLIEN EN MER AU LARGE DE DUNKERQUE ET SON RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE



FICHE 07 L'environnement terrestre

Près
d'**1 million**
d'**habitants**
alimentés en
électricité

46 éoliennes au maximum
à plus de **10 km** des côtes
1 poste électrique en mer
et **1** poste électrique à terre
reliés par une double liaison
sous-marine et souterraine



LE RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE DANS SA PARTIE TERRESTRE

La transition entre la partie maritime et la partie terrestre du raccordement électrique du parc éolien se fera dans une zone nommée **atterrage**. Cette zone se situe au niveau de la plage du Braek à Mardyck, à l'Ouest de l'agglomération dunkerquoise, au sein de la zone industrialo-portuaire.

Afin d'acheminer l'électricité produite par les éoliennes en mer vers le réseau de transport d'électricité existant à terre, une **double liaison électrique** souterraine d'environ 6,5 km sera construite à partir de cet atterrage, en empruntant les couloirs techniques du Grand Port Maritime de Dunkerque dédiés à l'implantation de réseaux souterrains.

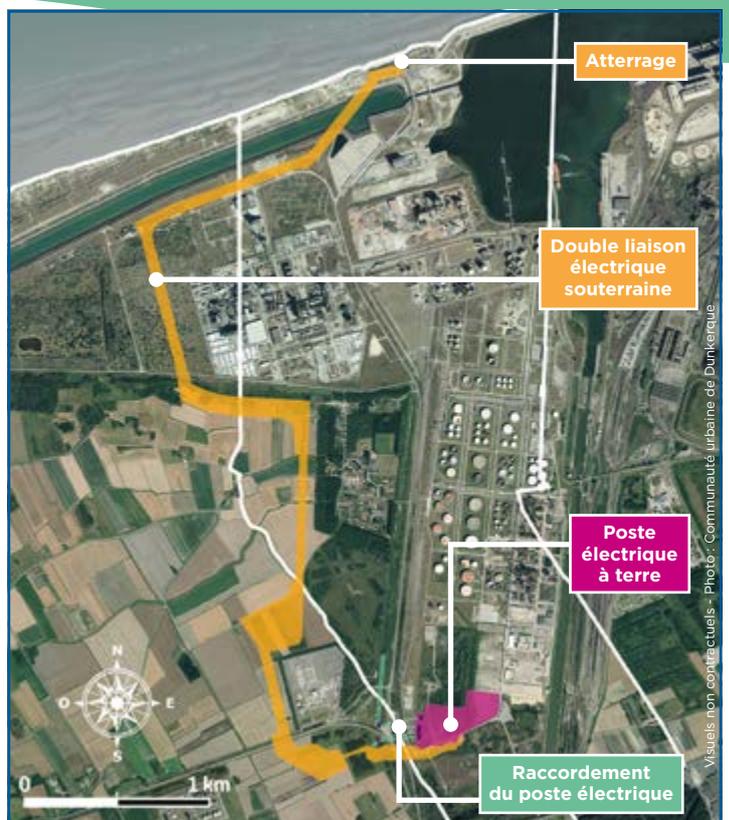
Elle reliera un **poste électrique** à créer à terre, d'une **emprise de 6 à 8 hectares**, sur la commune de Dunkerque (Mardyck), au Sud du dépôt TOTAL, en continuité des sites industriels BIOTFUEL et ex-ALIPHOS. Il permettra d'injecter l'électricité provenant du parc éolien au réseau électrique présent à proximité immédiate.

LA FLORE, LA FAUNE ET LES HABITATS NATURELS PRÉSENTS SUR LA PARTIE TERRESTRE DU RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE

Des **inventaires écologiques** menés par un bureau d'études spécialisé ont permis de recenser les différentes espèces et milieux présents. Les **milieux naturels** à enjeu sont constitués principalement de dunes, de boisements ainsi que de milieux humides et aquatiques.

Certaines espèces de **flore** protégées et patrimoniales sont présentes, comme le **Rosier pimprenelle** et la **Vesce velue**.

Le territoire constitue un carrefour géographique pour l'**avifaune** où se croisent, à l'automne comme au printemps, les flux de migrants « terrestres » issus des pays du Nord-Est de l'Europe qui longent le littoral,



Visuels non contractuels - Photo: Communauté urbaine de Dunkerque



Rosier pimprenelle

et d'autre part les migrateurs issus des îles britanniques qui atteignent le continent pour rejoindre leurs quartiers d'hivernage. Parmi ces oiseaux se trouvent par exemple la **Bergeronnette printanière** et le **Bécasseau maubèche**. Plusieurs **milieux aquatiques** sont présents sur le territoire, colonisés par des **amphibiens**, notamment le **Triton ponctué** et le **Crapaud calamite**.

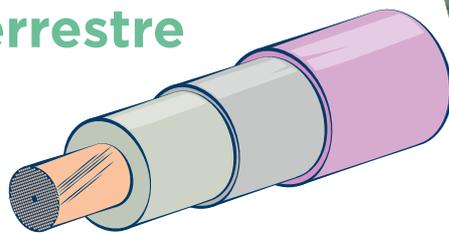
Il a été identifié quatre espèces de **chiroptères** à enjeu : le **Murin de Daubenton**, la **Pipistrelle de Kuhl**, la **Pipistrelle de Nathusius** et la **Sérotine commune**.



Bergeronnette printanière

L'interaction entre le parc éolien en mer, son raccordement électrique et l'environnement terrestre

CHANTIERS DE CONSTRUCTION ET DE DÉMANTÈLEMENT



EXPLOITATION

Les **principaux impacts** évalués sur la faune (oiseaux, chauve-souris, amphibiens) et la flore **en phase travaux** sont **l'altération des sites de vie, la perturbation des sites de nidification, et dans une moindre mesure la destruction d'individus.**

Afin **d'éviter les impacts** sur la faune et les habitats naturels, les travaux de coupes seront réalisés **en dehors des périodes de reproduction** des oiseaux et chauves-souris. Des **balisages** seront également placés au niveau des **zones sensibles**. De plus, des **mesures de réduction d'impacts** seront déployées (transfert de la flore protégée, pêche de sauvegarde, système antipollution, gestion des espèces envahissantes, pose de barrières de protection de la faune...).

Une **coordination environnementale** continue sera mise en place durant le chantier afin de garantir la bonne application des mesures.

Le choix de la technique de **passage en sous-cœvre pour la traversée des habitats les plus sensibles** (dune côtière, canal des dunes, watergang) permet d'éviter les impacts sur ces milieux.

Des mesures de suivi de la flore et de la faune présentes à proximité des zones de chantiers seront mises en œuvre l'année suivant la fin des travaux.

Lors de la phase d'exploitation, les **impacts portent principalement au niveau du poste électrique à terre** sur la perte permanente de zone humide, d'habitats d'espèces protégés, et sur le paysage.

Une zone de compensation écologique sera créée et suivie pour restaurer la zone humide et les habitats naturels. Il sera également recherché des aménagements favorables aux espèces d'oiseaux et d'herpétofaune (lézard, grenouille...).

Lors de l'exploitation, les seuls ouvrages visibles seront le **poste électrique et les nouveaux pylônes** nécessaires pour le raccorder à la ligne électrique à proximité immédiate. En effet, la majorité du linéaire des liaisons électriques sera réalisé en **technique souterraine.**

Dès la conception du projet, il a été recherché une implantation pour le poste électrique **éloignée des habitations**, dans un secteur déjà **industrialisé.**

INTÉGRATION DU RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE DANS LE CONTEXTE INDUSTRIEL LOCAL

Les liaisons et postes électriques ne constituent pas des installations ICPE (installations classées pour la protection de l'environnement) ou SEVESO au sens de la réglementation. Cependant, ils s'insèrent dans un environnement comportant de

tels sites. Les ouvrages du raccordement électrique doivent donc se conformer au règlement des **Plans de Prévention des Risques Technologiques (PPRT)** en vigueur, en étant compatibles avec les prescriptions établies.

Photomontage du raccordement du poste électrique à terre au réseau existant en technique aérienne sur 300 mètres de long



LE SAVIEZ-VOUS ?

Une **watingue, wateringue ou un watergang** est un fossé ou un ouvrage de drainage à vocation de dessèchement de bas-marais, de zones humides ou inondables situées en plaines maritimes sous le niveau des hautes mers (polders). Depuis le Moyen Âge, **le réseau des watergangs maintient hors d'eau le territoire dunkerquois situé en dessous du niveau de la mer**, en assurant une fonction de drainage de l'eau qui est prélevée pour être renvoyée vers la mer.



> Pour en savoir plus ou poser une question, rendez-vous sur la plateforme participative dédiée au projet